RAPPORT RSE

NOVEMBRE 2020

Numatic INTERNATIONAL

RSE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

UNE VISION RESPONSABLE

Notre siège mondial est situé dans le sud de l'Angleterre, à Chard-Somerset. Nous y produisons depuis plus de 40 ans une gamme de matériel de nettoyage professionnel, commercialisée à travers plus de 86 pays et nous demeurons aujourd'hui un des leaders mondiaux. Notre site de production s'étend sur plus de 10 hectares, emploie plus de 900 personnes et produit plus de 4000 machines de nettoyage professionnelles par jour.

La responsabilité sociétale est une composante fondamentale de notre Groupe et de l'ensemble de nos filiales, par l'amélioration constante des conditions dans lesquelles nous vivons et travaillons tous.

NUMATIC INTERNATIONAL SAS est la filiale française de notre Groupe depuis 1994. Notre siège français est situé à Chelles (77). Nous employons 34 personnes et commercialisons la totalité de notre gamme au travers de plus de 1000 points de vente en France. Chaque année, notre filiale française vend ainsi sur le marché français près de 70.000 aspirateurs professionnels, 2300 autolaveuses, 10.000 chariots de ménage et 550 monobrosses tout en s'engageant à contribuer aux objectifs de développement durable au travers de ses 3 composantes :

- l'environnemental
- l'économique
- le social-sociétal

Nous agissons, ainsi, quotidiennement, afin de démultiplier les impacts positifs et minimiser les impacts négatifs de l'ensemble de nos activités sur l'environnement.

Les développements technologiques tels que la Technologie ReFlo, récemment intégrée à nos productions, est un signal fort en faveur de la préservation des ressources et d'une gestion optimisée des matériaux émis sur le marché.

Tout simplement parce que nous avons conscience que la R.S.E. demeure :

- un véritable levier de performance et un moyen d'améliorer notre efficacité économique, financière et sociale, notre compétitivité, et nos profits à long terme.
- un levier de préservation de la valeur de nos actifs, de maîtrise de nos risques donc en définitive un facteur de pérennité.
- un levier d'intégration du facteur humain dans la prise de nos décisions.

Nous souhaitons ainsi anticiper les besoins et les crises à venir tout en agissant pour la sauvegarde de la planète.

SOMMAIRE

“RIEN D'AUSSI PRÉCIEUX QUE LE BON SENS.”

ROMAIN ROLLAND, ÉCRIVAIN ET PROFESSEUR.

01 **L’environnemental**
Pages 6 à 15

02 **Le social-sociétal**
Pages 16 à 21

03 **L’économique**
Pages 24 à 27

Les économies de ressources et d'énergie (P.6-7)
Valorisation des déchets et éco-conception (P.8-11)
Certifications et normes (P.12-13)
Véhicules et transport (P.14-15)
Impact numérique (P.15)

Indicateurs sociétaux (P.16)
Sécurité et santé au travail (P.17)
Développement des compétences, Formation (P.18)
Egalité professionnelle, Diversité et Handicap (P.19)
Dialogue social (P.20)
Bien-être au travail (P.21)
Engagement caritatif (P.22)
Actions pendant la Crise Sanitaire (P.23)

Les chiffres clefs (P.24-25)
Santé financière (P.26)
Achats responsables (P.26)
Loyauté des Pratiques (P.27)

Notre démarche de développement durable est au cœur de toutes nos stratégies. Nos réflexions, qu'elles soient sociales, environnementales ou économiques sont tournées vers la durabilité. Cela se traduit notamment par le développement de gammes de produits en matière recyclé et par des choix et actions éthiques et responsables quotidiens.

Les relations humaines et le bien-être de chacun sont également des préoccupations constantes. Nous fédérons nos employés autour de valeurs communes telles que le respect, l'intégrité, l'entre-aide, la collaboration, le partage, ou encore la prise d'initiative,

Vous trouverez dans ce rapport l'ensemble de nos actions, nos objectifs à moyen et long terme et plus globalement vous découvrirez l'esprit et les valeurs NUMATIC.

Bonne lecture,

David GEBLEUX
Directeur Général
Numatic International SAS

01 L'ENVIRONNEMENTAL

LES ÉCONOMIES DE RESSOURCES ET D'ÉNERGIE

NUMATIC INTERNATIONAL LTD s'est engagé en faveur de l'Accord sur le Changement Climatique dans le secteur des plastiques avec comme objectif une réduction de 17% d'ici 2020 de la consommation d'énergie.

(Source Sustainability Report -Mai 2018)

Notre usine à Chard est équipée de 1350 panneaux solaires qui génèrent jusqu'à 325 000 Kwh, permettant de réduire l'émission de CO2 de 822 tonnes annuellement.

(Source Sustainability Report -Mai 2018)

01-1 LES ÉCONOMIES D'ENERGIE

Nous avons sensibilisé l'ensemble de nos salariés afin de consommer mieux et moins d'énergie, en réduisant le gaspillage et en optimisant les utilisations indispensables. Cette sensibilisation s'est faite au travers de panneaux informatifs et de la diffusion d'un document interne rappelant toutes les bonnes pratiques à mettre en oeuvre pour préserver les ressources énergétiques.

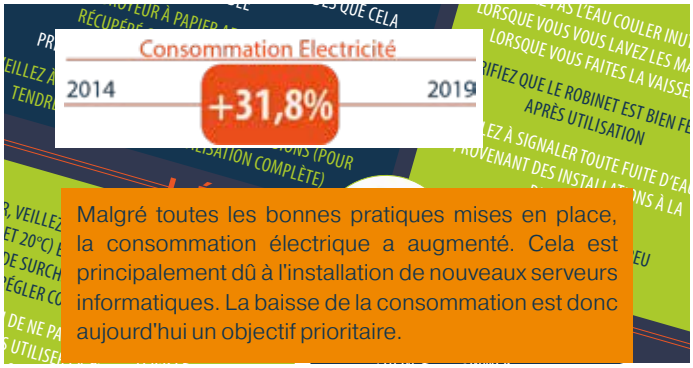

Malgré toutes les bonnes pratiques mises en place, la consommation électrique a augmenté. Cela est principalement dû à l'installation de nouveaux serveurs informatiques. La baisse de la consommation est donc aujourd'hui un objectif prioritaire.

Cette démarche collective s'appuie sur différentes actions menées au sein de notre entreprise :

- le choix de notre fournisseur d'électricité ENGIE qui a pour objectif une transition «zéro carbone» et avec qui, nous avons souscrit l'option Électricité Verte pour une partie de nos locaux.
- les vérifications, chaque année, de nos installations électriques par VERITAS ainsi que des niveaux de champs électromagnétiques auxquels sont soumis le personnel.
- l'installation généralisée dans nos services administratifs d'ampoules Leds basse consommation et de tubes fluorescents Triphosphore de nouvelle génération, permettant d'augmenter la durée de vie à 20.000h d'utilisation et de baisser la consommation électrique de 10% : classe énergétique A.
- l'installation de nouveaux radiateurs programmables pour garantir un confort maximum aux salariés, qui vient en complément de la climatisation réversible double flux (chaud/froid) : les salariés sont incités à ne pas abuser de la climatisation, ni du chauffage.
- l'incitation à éteindre les écrans d'ordinateurs, lors des absences de plus d'une heure, et d'éteindre les ordinateurs avant le départ de l'entreprise.

“Le développement durable est évidemment au coeur de notre politique RSE, autant par les choix stratégiques de la marque qui développe des technologies éco-responsables (intégration de matières recyclées en production, choix de motorisation peu énergivore, simplification de la maintenance, durabilité des composants, cartons d’emballage 100% recyclables...), que par les investissements entrepris au niveau de l’usine ou des filiales, pour une meilleure gestion des ressources.”

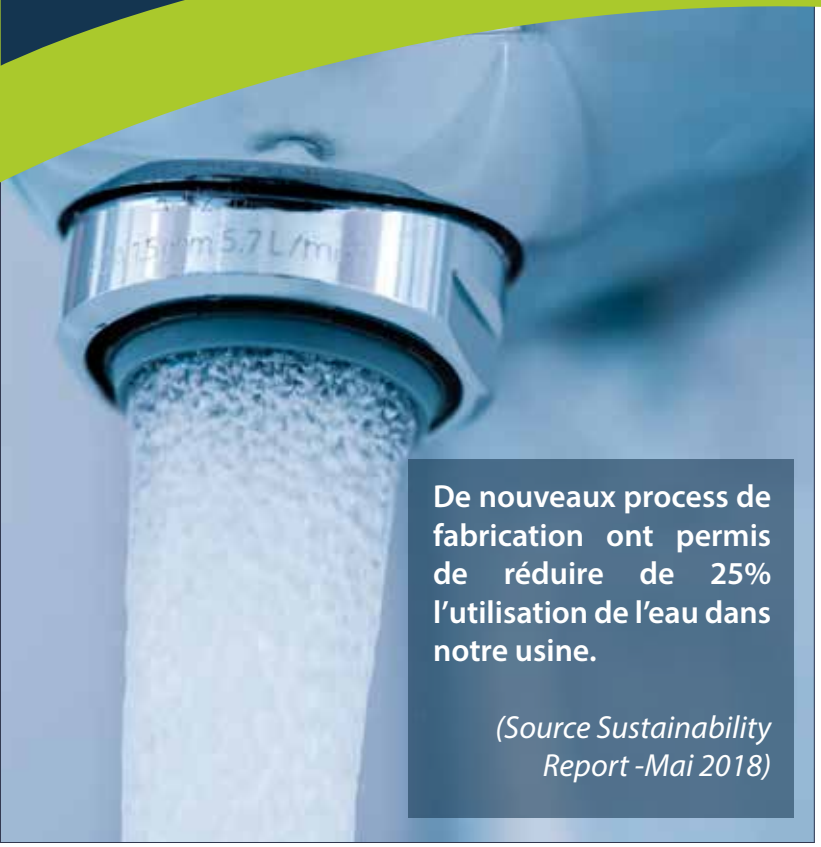

De nouveaux process de fabrication ont permis de réduire de 25% l’utilisation de l’eau dans notre usine.

(Source Sustainability Report -Mai 2018)

01-2 LA RESSOURCE EAU

Pour réduire notre consommation d’eau, nous avons :

- installé sur l’ensemble de nos toilettes des chasses d’eau à double commandes et sur l’ensemble de nos robinets des éco-mousseurs.
- mis en place un jardin d’agrément ne nécessitant aucun arrosage.
- mis en place une politique de maintenance systématique en cas de fuite d’eau constatée, afin de mener les travaux de réparation, dans les plus brefs délais.
- mis en place une politique de collecte et de recyclage des eaux usées provenant principalement des eaux de lavage et résidus des autolaveuses en retour atelier. Cela représente en moyenne 4 fûts de 200L, tous les 3 mois, qui sont traités chimiquement par notre partenaire PAPREC.

01-3 LES ÉCONOMIES DE PAPIER

Au travers des différentes mesures prises au sein de nos services, la consommation de papier a également diminué. Pour arriver à ce résultat, nous avons :

- réduit le grammage du papier à 80g/m² pour répondre aux objectifs environnementaux tout en satisfaisant nos contraintes techniques.
- généralisé au sein de tous nos Services, l’utilisation de papiers fabriqués à partir de 100% de fibres d’eucalyptus et issus de forêts gérées durablement, labellisées FSC.
- mis en place une politique « papier brouillon » en réutilisant systématiquement le verso de tout document imprimé en recto seul.
- mis en place dans tous les services des destructeurs de papiers - notre service logistique récupère ainsi le papier découpé pour l’utiliser comme papier de calage.
- privilégié les imprimantes multi-fonctions collectives et les avons configurées automatiquement en mode recto/verso et impression noir et blanc.
- privilégié l’utilisation d’outils informatiques de dématérialisation au sein de nos différents services : tablettes pour notre force de vente et nos techniciens itinérants, scanners pour la logistique, sites internet dédiés au réseau de distribution offrant le téléchargement de toutes nos documentations, plateforme informatique dédiée par service, logiciels d’archivage et de lecture en format pdf, logiciel d’envoi et de réception des fax / confirmations de commande par informatique etc.
- privilégié les campagnes de communication par emailings aux campagnes par mailing papiers.
- mis en place une politique de collecte et de recyclage des papiers / cartons utilisés en collaboration avec le prestataire PAPREC.

NOS OBJECTIFS 2022

Intégrer plus de dématérialisation dans la gestion des dossiers Clients, notamment au niveau du Service Commercial.

Baisser la consommation électrique.

01 L'ENVIRONNEMENTAL

VALORISATION DES DÉCHETS

01-4 TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS

NUMATIC INTERNATIONAL SAS est un partenaire actif pour la valorisation des déchets et le développement durable. Nous avons mis en place des procédures de Valorisation :

- des Déchets des Equipements Electriques et Electroniques ménagers selon la directive **D3E MENAGERS**. Cette procédure concerne les D3E mis sur le marché domestique. Nous avons souscrit un contrat auprès de la société E.S.R. ECOSYSTEMES pour la collecte, le traitement et la valorisation des D3E MENAGERS.
- des Déchets des Equipements Electriques et Electroniques professionnels selon la directive **D3E PROFESSIONNELS**. Cette procédure concerne les D3E mis sur le marché professionnel à partir du 13 Août 2005. Nous avons souscrit un contrat auprès de la société E.S.R. RECYLUM pour la collecte, le traitement et la valorisation des D3E PRO.
- des Déchets d'Éléments d'Ameublement professionnel selon la directive **DEA PROFESSIONNELLE**. Cette procédure concerne certains chariots de notre gamme. Nous avons souscrit un contrat auprès de la société VALDELIA pour la collecte, le traitement et la valorisation des DEA PRO.
- des **Piles et Accumulateurs Portables** tels que définis par l'Article R. 543-125 du Code de l'Environnement. Cette procédure concerne notamment les batteries Lithium. Nous avons souscrit un contrat auprès de la société COREPILE pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets émis.
- des **Piles et Accumulateurs de type Industriels** tels que définis par l'Article R. 543-125 du Code de l'Environnement par le biais d'un Système Individuel incluant la déclaration au registre de l'ADEME (SYDEREP), la collecte et le traitement (PAPREC D3E).

Nos produits concernés par l'éco-participation en 2018 :

D3E Ménagers : 55,004 tonnes / 7 484 équipements

D3E Pro : 629,077 tonnes / 65 397 équipements

DEA Pro : 16,626 tonnes / 697 équipements

Corepile Batteries Lithium : 1,829 tonnes / 1236 batteries

Nous avons, par ailleurs, instauré dans le quotidien de nos services de nombreuses actions de tri et de valorisation des déchets , telles que :

- la valorisation des papiers ou cartons usagés collectés en benne, par le prestataire PAPREC.
- le remplacement des systèmes de calage en plastique à bulle (service expédition) par des systèmes de calage en papier (brouillons issus des destructeurs de papier).
- le tri de nos déchets logistiques (cartons, films plastiques) par le biais d'un partenariat avec la société PAPREC : benne dédiée, sacs de type KNAPSACK.
- la réutilisation des palettes usagées pour les nouvelles expéditions.
- la collecte et le recyclage des eaux usées, provenant des autolaveuses en retour atelier, puis recyclage par le prestataire RECYDIS.

Nous avons également décidé dans notre démarche de gestion de nos déchets, de :

- mettre à disposition des mugs et des verres à eau pour remplacer définitivement les gobelets à usage unique.
- mettre à disposition du personnel présent dans nos locaux, des conteneurs pour déposer les piles usagées.
- mettre à disposition du personnel dans les salles de repas des collecteurs pour permettre le tri entre déchets cartons / plastiques, et les déchets ménagers.
- mettre à disposition du personnel une machine à café à grain collective, prestation financée par l'entreprise, pour éviter l'utilisation de capsules en aluminium.

Nous avons banni de nos locaux les gobelets et autres consommables en plastique, au profit de sympathiques mugs qui nous accueillent chaque jour avec le sourire.

ET DU CÔTÉ DE L'USINE ?

- **Zéro déchet en centre d'enfouissement en 2017.**
- **Nos sacs HEPAFLO sont composés à 80% de matériaux recyclés.**
- **L'usine a souscrit à l'Opération Clean Sweep pour réduire la perte de granulés plastiques dans l'environnement.**

NOS EMBALLAGES

Nos produits AUSSI sont recyclables :

Gamme ASPIRATEURS : à 95% réel
Gamme AUTOLAVEUSES : à 90% réel
Gamme MONOBROSSES : à 90% réel
Gamme CHARIOTS : à 95% réel

(Source 2018)

Les cartons d'emballage utilisés pour nos produits sont recyclables à 100 %.

Nous sommes également engagés dans la réutilisation de nos déchets cartons recyclés :

- carton à l'intérieur des emballages : issu de cartons recyclés à 100%
- carton utilisé à l'extérieur des emballages : issu de cartons recyclés à 50%.
- cartons/papiers utilisés pour les manuels d'instruction : issus de cartons/papiers recyclés à 80%.

Les colles et encres utilisées dans la conception des emballages sont à base d'eau.
Notre process répond en tout point à la réglementation européenne inhérente aux produits chimiques et aux emballages.

Nous sommes également engagés dans la réutilisation de nos déchets plastiques recyclés.
Ainsi 80 tonnes de déchets plastiques par an sont réutilisées dans le processus de fabrication des aspirateurs. Le reste des déchets plastiques est confié à une filière de recyclage et de valorisation.

NOS OBJECTIFS 2022

Intensifier la valorisation de nos déchets.

01 L'ENVIRONNEMENTAL

ÉCO-CONCEPTION

01-5 VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le groupe NUMATIC INTERNATIONAL LTD révise, affine et réajuste continuellement tous ses process, afin d'accroître son éfficacité et de réduire son impact sur l'environnement.

Pour cela, nous nous efforçons de nous assurer que nous sommes responsables, à tous les niveaux de notre entreprise, afin de :

- répondre ou dépasser les exigences des cadres législatifs, réglementaires et environnementaux actuels;
- réduire la consommation d'énergie et d'eau et utiliser des ressources renouvelables et/ou recyclables dans la mesure du possible;
- concevoir nos produits en assurant un impact minimal sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit : étude, fabrication, utilisation et fin de vie des matériaux;
- accompagner et encourager nos fournisseurs et sous-traitants pour mettre en œuvre de bonnes pratiques et procédures environnementales qui soutiennent nos propres objectifs et orientations;
- assumer la responsabilité de l'application et de la révision de notre politique environnementale.

ReFlo TECHNOLOGY

La technologie ReFlo intègre aux processus de fabrication, du plastique recyclé de la plus haute qualité, garantissant à nos clients la meilleure fiabilité et durabilité. Cette technologie s'inscrit dans une démarche globale de développement durable. Elle bénéficie à de nombreux produits, comme notre «Best-Seller», l'aspirateur poussières NUPRO.

ROBUSTESSE ET DURABILITÉ

Nos produits sont conçus pour être testés, éprouvés, et ainsi durer dans le temps

HAUTE EFFICACITÉ

Tous nos aspirateurs sont équipés de moteurs haute performance et peu énergivores

PLUS SÛR PLUS SAIN

Nous proposons des solutions pour améliorer votre environnement avec nos filtres HEPA, ou nos systèmes d'imprégnation

MAINTENANCE SIMPLIFIÉE

Nos produits sont conçus pour être facilement et économiquement entretenus tout au long de leur vie

FACILEMENT RECYCLABLES

Nos produits sont conçus pour être facilement démontés et recyclés selon les procédures en vigueur

PROCÉDÉS DE FABRICATION

L'objectif est de continuer d'intégrer et augmenter la part de matières recyclées dans nos produits finis

Numatic INTERNATIONAL

01 L'ENVIRONNEMENTAL

CERTIFICATIONS ET NORMES

01-6 LES CERTIFICATIONS

NUMATIC INTERNATIONAL LTD est certifié ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015 par la British Standards Institution.

La norme BS EN ISO 9001 : 2015 spécifie les exigences relatives au système de Management de la Qualité sur le scope suivant : la conception, la fabrication et la fourniture d'une gamme définie d'équipements de nettoyage professionnels, industriels et domestiques.
Elle donne les exigences organisationnelles requises pour la mise en place d'un système de Gestion de la qualité.

Afin d'atteindre nos objectifs environnementaux, nous travaillons dans le cadre d'un système de management environnemental basé sur les exigences de la Norme BS EN ISO 14001: 2015.
L'objet du Système de Management de l'Environnement (SME) est de constituer une aide (outils de management) aux organismes de toute taille et de tout type, pour mieux gérer leurs impacts et améliorer de façon continue la performance environnementale.

Un SME doit permettre :

- D'identifier et maîtriser l'impact environnemental de ses activités, produits ou services, et d'améliorer en permanence sa performance environnementale.
- De systématiquement mettre en oeuvre une approche pour définir des objectifs cibles environnementaux, les atteindre et démontrer qu'ils sont atteints.

NUMATIC s'inscrit dans ce principe d'amélioration continue et s'intègre dans le cadre du développement dit durable.

Tous nos emballages, ainsi que la majorité de nos composants, sont recyclables.
Tous nos matériels sont dotés d'un numéro de série permettant leur traçabilité.
Tous nos matériels sont conçus avec l'ambition permanente de réduire le taux de consommation électrique, d'eau et de détergents tout en restant dans les plus hauts standards de performance.

Nous avons adopté une politique environnementale révisée chaque année, avec plusieurs objectifs :

- Se conformer, dans les pays où nous intervenons, aux législations environnementales en vigueur.

- Évaluer tous les aspects de nos opérations au niveau de l'impact sur l'environnement, mais également intégrer les procédures possibles et les contrôles nécessaires pour prévenir les dommages environnementaux et la pollution.

- Faire respecter cette politique par l'ensemble du personnel NUMATIC, en les informant de leur responsabilité en matière d'environnement, par le biais d'un programme approprié de formation et de sensibilisation.

01-7 CONFORMITÉ REACH

REACH (Registration, Evaluation, Authorisation of CHemicals), est un règlement européen EC 1907/2006, mis en vigueur depuis le 01 Janvier 2007, qui a pour but d'améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement face aux risques posés en matière de produits chimiques, au travers d'un système unique d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques au sein de la communauté européenne. Cette directive, régulièrement révisée et enrichie, vise à contrôler, et pour certaines substances, à restreindre voire interdire leur utilisation.

La responsabilité de tous les acteurs de la chaîne industrielle est engagée : Chaque substance fabriquée ou importée, à plus d'une tonne par an, sera enregistrée, évaluée et autorisée, afin de sécuriser les risques d'utilisation et protéger autant les professionnels que le client final et l'environnement.

Afin de vérifier la conformité de NUMATIC INTERNATIONAL LTD à la directive REACH, une étude complète des substances utilisées dans les composants a été effectuée. Le groupe répond ainsi aux exigences REACH, par une démarche continue en vue déliminer les matériaux toxiques et dangereux utilisés dans nos produits.

Dans le but de garantir la continuité de cette conformité, un processus a été mis en place pour asssurer la prise en compte de toute modification des annexes. Nous confirmons que nous sommes au courant de toute responsabilité en matière d'enregistrement et de responsabilité en vertu des rapports de l'article 33. Toute utilisation d'une substance incluse dans la liste des substances candidates pour l'Annexe XIV sera signalée sur le site U.K. (www.numatic.co.uk).

01-8 CONFORMITÉ RoHS

La directive européenne RoHS (Restriction of the use of certain Hazardous Substance) 2001/65/UE du 8 juin 2011 est relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dansgeureuses dans les équipements électriques et électroniques.

Les produits électriques conçus et fabriqués par NUMATIC, et vendus sur le marché européen, sont concernés par les restrictions établies dans la directive de l'UE, à l'utilisation de certaines substances dangereuses.

Cette directive limite strictement la quantité de plomb, de cadmium, mercure, chrome hexavalent et retardateur de flamme PBBE et PBDE, auxquels se sont ajoutés 4 types de phtalates (DEHP / BBP / DBP / DIBP).

Un programme complet de conformité a donc été entrepris, dans ce sens, auprès de nos fournisseurs de matériaux ou composants pour s'assurer de leur intégrité et parfaite conformité des déclarations faites - et spécifiquement envers les matériaux perçus comme étant à risque, pour lesquels nous avons mis en place des tests.

Des contrôles réguliers sont pratiqués au sein de nos systèmes de gestion pour maintenir notre conformité au RoHS, nos produits approuvés sont également vendus sur les marchés hors UE.

01-9 NANO PARTICULES

Conformément au décret 2012-232 du 17 février 2012, relatif à la déclaration annuelle des substances à l'état nanoparticulaire pris en application de l'article L. 523-4 du code de l'environnement, NUMATIC INTERNATIONAL LTD déclare avoir évalué les substances qui risquent d'être classées à l'échelle nanométrique, telles que décrites dans le décret et qu'aucune substance utilisée dans la fabrication des produits que nous vendons, ne requiert son enregistrement.

01 L'ENVIRONNEMENTAL

VÉHICULES ET TRANSPORT

IMPACT NUMÉRIQUE

01-10 NOS VÉHICULES

Notre flotte automobile est bien entretenue et régulièrement renouvelée. Le choix des véhicules, mis à disposition de notre personnel itinérant, est établi afin de limiter les émissions de CO2.

Nos véhicules répondent aux dernières normes anti-pollution Euro 6 et sont équipés d'un réservoir ADBLUE (qui est une solution aqueuse composée d'eau déminéralisée et d'urée, permettant de transformer 85% des polluants tels que les oxydes d'azote en vapeur d'eau et azote inoffensif).

Les véhicules de nos techniciens itinérants, sont aménagés spécifiquement de coffres à tiroirs pour transporter les outils.

Des formations visant à améliorer la sécurité de nos équipes sur la route, ainsi que l'optimisation de la consommation de carburant, leur sont dispensées.

Enfin, nous privilégions les déplacements ferrovières à l'occasion des réunions, sensibilisons les équipes à l'optimisation géographique des tournées commerciales ou de maintenance, et cherchons toujours le point de convergence optimum pour les rencontres inter-secteurs.

À l'initiative des membres de notre personnel, nous saluons la mise en place de covoiturage et soutenons cette démarche.

01-11 NOS TRANSPORTEURS

Tous nos partenaires du Transport routier sont engagés dans la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), la réduction durable de leur consommation de carburant et signataires de la charte "Objectif Co2" de l'ADEME.

Par ailleurs, nous privilégions des partenaires locaux pour les affrêtements spéciaux et les livraisons en région parisienne.

01-12 L'IMPACT NUMÉRIQUE

Après un audit interne, nous avons souhaité responsabiliser tous nos collaborateurs sur notre usage de l'informatique et sur l'impact du numérique qui contribue à notre empreinte carbone. Nous avons donc sensibilisé l'ensemble du personnel aux Bonnes pratiques du Numérique chez Numatic au travers d'un document informatif, que chacun se doit d'appliquer.

Ces bonnes pratiques se traduisent par l'utilisation d'un moteur de recherche qui compense les GES, une gestion appropriée des emails , tant au niveau de leur contenu que du nombre de destinataires, le nettoyage régulier des serveurs, un stockage de données adapté (pas de cloud systématique), l'utilisation des options d'économie des systèmes d'exploitation et des mises à jour logicielles régulières.

Nous éteignons nos navigateurs et boites emails, lors de nos pauses de plus de 15 min, nos écrans lors de nos absences de plus d'une heure, et éteignons notre poste de travail avant de quitter l'entreprise.

Lors de la création de nos sites web, nous nous posons la question de la "Sobriété numérique", et optimisons nos contenus.

Nous privilégions les matériels labellisés ENERGY STAR ou ECOLABEL 80, et entretenons notre parc informatique pour qu'il dure dans le temps.

Nous sommes attentifs aux démarches éco-responsables de nos prestataires informatiques.

Enfin, nous appliquons notre Droit à la Déconnexion, conformément à l'article L.2242-8,7 du Code du Travail.

NOS OBJECTIFS 2022

Continuer d'optimiser tous les trajets necessitant l'utilisation de la voiture.

Maintenir une exigence élevée concernant le choix des prestataires.

Tendre davantage à dimuner l'empreinte numérique de chaque employé.

L'empreinte numérique annuelle d'un salarié serait :

- **3 460 kWh d'énergie**
- **360 Kg équivalent CO2**
- **5 000 L d'eau**
- **3 Kg de déchets électroniques (catégorie 3)**
- **20Kg de papier graphique**

(Source Greenit.fr Etude 2017 Club Green IT)

02 LE SOCIAL - SOCIÉTAL

INDICATEURS SOCIETAUX

SANTÉ ET SÉCURITÉ

(Date de référence de ces indicateurs : 31/12/2019)

Total femmes : 11

Total hommes : 23

Répartition de l'effectif par tranche d'âge

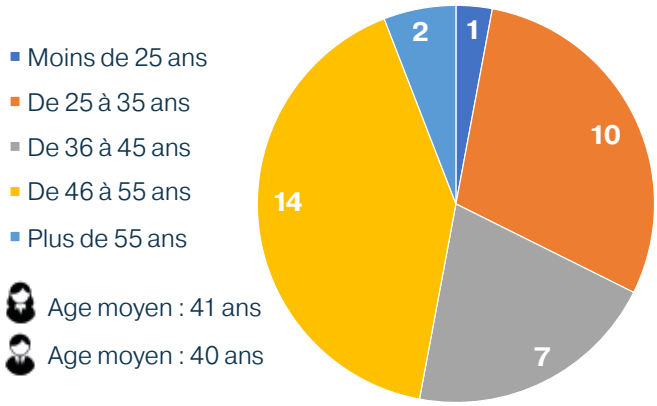

Age moyen : 41 ans

Age moyen : 40 ans

Répartition de l'effectif par ancienneté

Ancienneté moyenne : 8 ans et 7 mois

Ancienneté moyenne : 7 ans et 6 mois

100% CDI.
Les contrats d'intérim ou les CDD sont uniquement réservés aux remplacements ou pics d'activité.

Répartition de l'effectif par statut

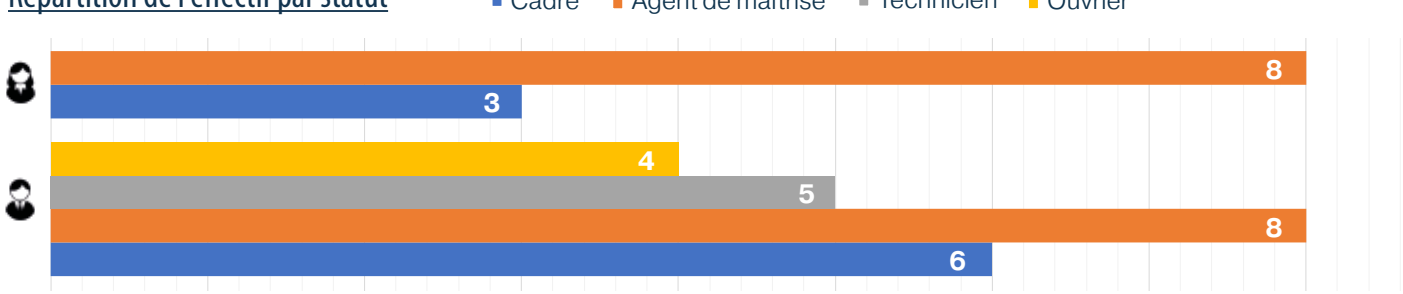

> En 2019, aucun accident du travail n'a été à déplorer dans nos locaux.”

02-1 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nous nous engageons à respecter le cadre législatif en vigueur sur tout le périmètre inhérent à la sécurité et à la santé de nos salariés. Ainsi, nous disposons d'un responsable sécurité et des Instances Représentatives du personnel réglementaires. Chaque année, les documents liés à la sécurité du travail sont actualisés (document unique d'évaluation des risques, registre de sécurité, charte interne de sécurité, procédure en cas de panne et d'accident...).

La sécurité de nos employés et de nos bâtiments face au risque incendie est au centre de notre attention. Toutes les mesures ont été prises pour assurer la prévention et la plus grande sécurité : identification des zones à risques, choix des systèmes d'extinction adaptés, vérifications régulières des matériels, mise en place des consignes à suivre, tests d'évacuation et gestion des situations d'urgence. La grande majorité de nos collaborateurs suit chaque année la formation «Incendie et évacuation», afin de rester vigilants et mobilisés. Dans chaque zone de l'entreprise, des salariés sont formés aux gestes qui sauvent, en tant que Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Les équipements de protection individuels (EPI), adaptés aux postes et aux missions de nos collaborateurs, ont été sélectionnés. Nous avons également souhaité prévenir le risque de blessures et lutter contre les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) grâce à une formation annuelle "Gestes et postures", pour les personnes concernées par la manipulation ou manutention de nos produits.

La sécurité routière est primordiale pour nos collaborateurs itinérants. Ils ont donc participé à des ateliers ayant pour objectif de réduire le risque routier, en les sensibilisant aux dangers de la route et aux bons comportements à tenir, avec une pratique sur circuit.

Nous nous engageons également à respecter les délais règlementaires inhérents à la surveillance médicale de nos salariés. 100% de nos salariés sont couverts par une mutuelle et une mutuelle complémentaire.

Enfin, un dossier "Accueil du nouveau salarié" est mis à disposition de chaque nouveau collaborateur et reprend, entre autres, les informations concernant la sécurité au sein de notre organisation.

NOS OBJECTIFS 2022

Maintenir le "zéro" accident au sein de l'entreprise.

Poursuivre la formation de notre personnel pour leur sécurité et celle de notre structure.

" La santé et le bien-être de nos employés sont importants pour nous. Nous veillons à ce que le personnel ait accès à un réseau complet de soutien, allant des examens obligatoires à l'aide supplémentaire pendant les moments difficiles, tant au travail qu'à la maison. Les dépistages nous permettent de nous assurer que nous faisons tout notre possible pour éviter que la santé de nos employés ne soit affectée par leur travail. En identifiant les personnes qui pourraient être à risques, le plus tôt possible, nous sommes en mesure d'identifier et de mettre en œuvre d'autres mesures de précaution, au sein de nos procédures, afin de garantir la santé et la sécurité de tout le personnel. "

(Source Sustainability Report -Mai 2018)

02 LE SOCIAL - SOCIÉTAL

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET HANDICAP

02-2 LA FORMATION

Nous nous engageons à développer les compétences de nos salariés, afin que ceux-ci puissent maintenir leurs capacités face à l'évolution de leur emploi ou des technologies nouvelles, progresser, et s'épanouir dans leur travail.

Nous sommes convaincus que la formation professionnelle à destination de nos employés, est un levier de performance pour l'entreprise. Un plan de développement des compétences a donc été mis en place au sein de notre société.

Chaque année, nos collaborateurs suivent deux types de formation :

1/ Les formations obligatoires qui relèvent du cadre légal et de la sécurité des personnes et des bâtiments (sécurité et EPI, gestes et postures, harcèlement sexuel, droit à la déconnexion...)

2/ Les formations dites non-obligatoires : les salariés informent leur chef de service des formations qu'ils aimeraient pouvoir suivre - et si leur demande est validée, elles sont prises en charge par l'entreprise et l'OPCAIM (Excel, Photoshop, Wordpress, Management d'une équipe...).

Il est primordial pour nous d'offrir à nos employés la possibilité d'accéder à des formations, leurs permettant de développer leurs compétences professionnelles.

Les bénéfices sont partagés : un employé Numatic formé et épanoui, en capacité d'assurer le bon développement de la société.

Pourcentage de collaborateurs ayant suivi une formation obligatoire en 2019 :

91% 83%

Pourcentage de collaborateurs ayant suivi une formation sur demande en 2019 :

54% 17%

> “En 2019, 100% des salariés de Numatic France ont suivi au moins une formation.”

02-3 ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET HANDICAP

Notre société s'engage à respecter une politique de mixité et d'égalité de traitement inhérente aux ressouces humaines.

Nous restons vigilants sur les écarts de rémunération et procédons chaque année à une évaluation interne afin d'apprécier notre performance et d'identifier nos points d'amélioration. Le respect des relations intra entreprise entre les employés est essentiel pour offrir à tous des conditions optimales de travail : Le référent "Harcèlement Sexuel" a suivi en 2019 une formation pour assurer sa mission, en ce sens.

Nous nous engageons, également, à respecter une politique de parentalité afin d'optimiser la conciliation vie privée - vie professionnelle de nos salariés.

À cet effet, des aménagements horaires ont été proposés aux employés qui avaient les temps de trajet les plus longs pour se rendre au siège social.

Numatic International est attachée au principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement pour tous les employés, quels que soient le sexe, la race, la religion ou les convictions, l'âge, le mariage ou le partenariat civil, la grossesse / maternité, l'orientation sexuelle, le changement de sexe ou le handicap. Nous pensons que nos politiques et procédures assurent cette égalité et qu'elles se perçoivent dans la diversité de nos employés et dans les rôles dans lesquels ils sont employés.

Nous sommes convaincus que la diversité, est un levier de performance pour l'entreprise, aussi bien économique que sociale, pour plus de richesse et de progrès.

Notre société agit quotidiennement en faveur de l'emploi des handicapés : nos offres d'emplois sont déposées auprès de différents organismes en faveur de l'emploi, et notamment sur le site de l'AGEFIPH.

Nous sous-traitons chaque année une partie de nos réalisations d'objets publicitaires auprès d'organismes permettant l'insertion de personnes handicapées.

Nous incitons également nos salariés à déjeuner au sein d'un Centre d'Aide par le Travail, situé à proximité de notre siège social, et y organisons chaque année notre repas de Noël.

NOS OBJECTIFS 2022

Continuer notre engagement en faveur de l'emploi des salariés handicapées.

Mettre en place la charte de la parentalité.

Signature de la Charte de la diversité.

Accentuer la mixité dans certains services.

02 LE SOCIAL - SOCIÉTAL

LE DIALOGUE SOCIAL
BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

02-4 LE DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social désigne en entreprise les relations formelles entre l'entreprise et les salariés, c'est-à-dire entre le Dirigeant (lui-même ou représenté) et le Comité Social et Économique (CSE) qui est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise.

L'élection du premier CSE dans notre entreprise a eu lieu le 27 novembre 2019 : La durée du mandat des représentants élus du personnel au CSE est fixée à 4 ans.

Une réunion mensuelle se déroule selon un calendrier précis, en présence du Directeur général, pour aborder tous les sujets utiles au bon fonctionnement de l'entreprise. Il est important que tous les employés de la société soient bien informés (mise à jour, changement – nouveautés) sur tous les sujets. Pour cela, des e-mails sont envoyés aux employés et, pour ceux qui ont un accès limité aux ordinateurs, des tableaux d'affichages sont présents dans les locaux.

La qualité des échanges entre les représentants du CSE et la Direction de Numatic permet d'avoir un dialogue social équilibré, garantissant la sécurité et de bonnes conditions de travail. Les différents points de vue rapportés par les représentants du personnel, cadres et non-cadres, sont une source de grande richesse dans les négociations et les perceptions du fonctionnement de l'entreprise.

Nos employés reçoivent également une information générale de l'activité de l'entreprise, par le biais du magazine Newsmatic, édité trimestriellement : nouveautés produits, informations sur les services, ou encore sur les évenements à venir, en France comme pour les autres filiales.

NOS OBJECTIFS 2022

Favoriser le lien et le dialogue social.

Accentuer les échanges d'expériences entre les différents services et l'intelligence collective.

Mise en place d'une "boîte à idée".

"Le dialogue social a pour ambition de permettre une meilleure cohésion et de développer un sentiment d'appartenance, en remettant le salarié au coeur du débat."

02-5 BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le bien-être des salariés et l'amélioration des conditions de travail sont un axe de réflexion majeur pour Numatic France. Nous sommes pleinement conscients que la qualité de vie au travail est un facteur essentiel pour maintenir notre performance. Notre attention s'est donc portée sur l'environnement de travail, et aussi la gestion du stress de nos équipes.

Pour le confort de nos employés et afin d'éviter les pathologies liées au travail sédentaire (Troubles Musculo-Squelettiques), l'entreprise a investi dans des sièges de bureau ergonomiques de haute qualité et aménagé de façon optimale les postes de travail en tenant compte pour chaque service de nombreux paramètres : volume sonore, proximité des sources de lumière ou de chaleur, achat de mobiliers adaptés, espaces de rangements, aménagements des espaces, décoration etc...

En 2019 et 2020, des travaux de rénovation des bâtiments ont été lancés, avec un soin particulier apporté aux espaces communs. Afin de rendre les salles dédiées aux repas plus conviviales et fonctionnelles, nous avons mis à disposition de notre personnel des téléviseurs, canapés, réfrigérateurs supplémentaires, des cafetières et micro-ondes.

Du mobilier d'extérieur (tables et bancs) a été également mis à disposition pour déjeuner le midi ou pour les pauses.

Depuis avril 2018 des séances individuelles de relaxation sont proposées à l'ensemble des salariés. Des séances individuelles de 30 min. par semaine de Shiatsu ou pour certains de nos collaborateurs, du Service Logistique, des séances d'une heure d'Ostéo-énergétique, ont été suivies par 42 % de nos salariés.

Les salariés hors Siège Social ne sont pas oubliés : ils peuvent également bénéficier de ce dispositif, en trouvant un praticien sur leur secteur, qui se verra proposer un partenariat avec notre entreprise.

Depuis Septembre 2019, des séances individuelles de 30 min. de massage Vietnamien ont remplacé le Shiatsu. Ces moments de détente au sein de l'entreprise ont été plébiscités par les salariés avec une participation en 2020 qui s'élève à 59% de notre effectif total. Cette discipline contribue à soulager les conséquences liées au stress, prévient les risques psychosociaux (RPS) et les troubles musculo-squelettiques.

NOS OBJECTIFS 2022

Développer la cohésion inter-services autour d'évènements intra-entreprise, de teambuildings, de moments conviviaux.

Mise en place d'une bibliothèque participative commune.

Mise en place de parois anti-bruits pour certains services.

Développer le télétravail pour les personnes éligibles au travail à distance.

02 LE SOCIAL - SOCIÉTAL

ENGAGEMENTS CARITATIFS ET SANITAIRES

02-6 NOTRE ENGAGEMENT CARITATIF

Numatic International SAS soutient activement plusieurs associations, depuis plusieurs années, et leur rend hommage ici, pour leurs engagements.
Nous prônons le "Happy Cleaning" avec notre fameux Henry, parce que rien n'est plus beau qu'un sourire.

Depuis plusieurs années, notre société soutient l'association « Tout le monde contre le cancer ». Fondée en 2005, cette association intervient bénévolement auprès des enfants atteints par cette maladie et leurs familles, afin de leur permettre de réaliser un de leurs rêves. Les valeurs portées par cette association sont aussi pour nous des valeurs fondamentales et nous partageons l'idée que « rien ne vaut le sourire d'un enfant ».

Notre engagement se retrouve au travers de différentes actions et manifestations :
- Nous reversons à l'association 2€ pour chaque aspirateur Henry ou Hetty vendu, et utilisons une partie de notre communication à promouvoir cette association auprès de nos clients.
- Don en nature : Nos aspirateurs Henry et Hetty équipent aujourd'hui de nombreuses Maison pour parents, pour notre plus grand plaisir, et des chariots de ménage ont aussi été donnés à des structures hospitalières, par leur biais.
- Nous proposons à notre personnel de participer aux spetacles musicaux proposés par l'association.
- Les employés de Numatic qui le souhaitent, participent à l'opération 100 Noëls dans 100 hôpitaux. En 2019, une dizaine de nos collaborateurs ont pû mettre leur talents de "Lutin" au sein de 6 centres hospitaliers de région parisienne, pour donner le sourire aux enfants, lors d'une journée de fête mémorable pour tous.

Vous retrouverez toutes les informations ou pouvez faire un don sur le site internet : http://toutlemondecontrelecancer.com/ »

TOUT LE MONDE CONTRE LE CANCER
TANT QU'IL Y A DE LA JOIE, IL Y A DE LA VIE !

POUR EMMA ET HUGO

Numatic soutient la famille d'Hugo et Emma à travers l'association « Vaincre les Maladies Lysosomales » (VML).

Créée en 1990, l'association VML a pour but d'accompagner et d'aider les familles dans leur lutte contre les maladies lysosomales, mais également de faire progresser la recherche et améliorer l'accès aux soins. Emma et son frère Hugo sont atteints de la maladie de Sanfilippo type B (MPS III B). Une maladie génétique rare, dont l'évolution aboutit à une perte progressive des acquis physiques et neurologiques. Pour Emma et Hugo, un véritable espoir existe aujourd'hui : intégrer un essai clinique capable de changer leur vie. Un appel aux dons est lancé par leurs parents. L'objectif est d'atteindre 4 millions d'euros, budget nécessaire au financement de cet essai clinique.

Comme nous, soutenez le combat d'Hugo et Emma, en faisant un don sur : https://www.vml-asso.org/hugo-et-emma-un-combat-pour-la-vie

Nous sommes également fiers d'accompagner, au travers de dons de matériels, les bénévoles de la Protection Civile de l'Hérault (Association Loi 1901), qui interviennent au travers de différentes missions pour aider les populations, les secourir et les former aux gestes qui sauvent.

PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

Plus d'informations sur :
https://www.protection-civile-herault.org/

02-7 ACTIONS SANITAIRES

Dès l'émergence de la crise sanitaire, liée au COVID-19, le groupe NUMATIC INTERNATIONAL LTD a immédiatement réagi en mobilisant le personnel et les chaînes de production et logistiques autour de différentes actions qui ont eu pour but de contribuer à la protection des personnes.

L'usine de Chard, les équipes de conception et de fabrication ont travaillé dur pour mettre au point rapidement une visière de protection efficace, confortable, réutilisable et pouvant être fabriquée immédiatement en grandes quantités.

Ces visières ont été développées et sont actuellement utilisées par le Worcestershire NHS Trust, le West Midlands Ambulance Service, le Birmingham Children's Hospital et l'Autorité sanitaire de Gibraltar.

En France, nous avons utilisé les formidables qualités de filtration de nos sacs HEPAFLO, pour fabriquer plus de 20 000 masques, distribués dès la mise en place du déconfinement. La filiale hollandaise a mis en place une gamme de distributeurs de désinfectant pour les mains.

Toutes les équipes de NUMATIC INTERNATIONAL ont démontré leur engagement et sont fières du travail effectué ensemble pour continuer de satisfaire leurs clients, et poursuivre la consolidation de leurs activités.

Visière : Polycarbonate 1mm
Sangles de fixation : Polypropylène
Poids : 200g

03 L'ÉCONOMIQUE

LES CHIFFRES CLEFS

03-1 PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET RATIOS FINANCIERS

	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	14 140 918€	15 016 630€	15 148 065€
Capitaux propres	3 939 900	4 424 012€	4 937 607€
Résultat d'exploitation	+ 608 900€	+ 619 400€	+ 556 939 €
Résultat avant IS*	+768 900€	+ 847 363€	+ 693 832€
Bénéfices nets après IS*	+ 337 100 €	+ 584 156€	+ 513 156€

* IS : Impôt sur les sociétés

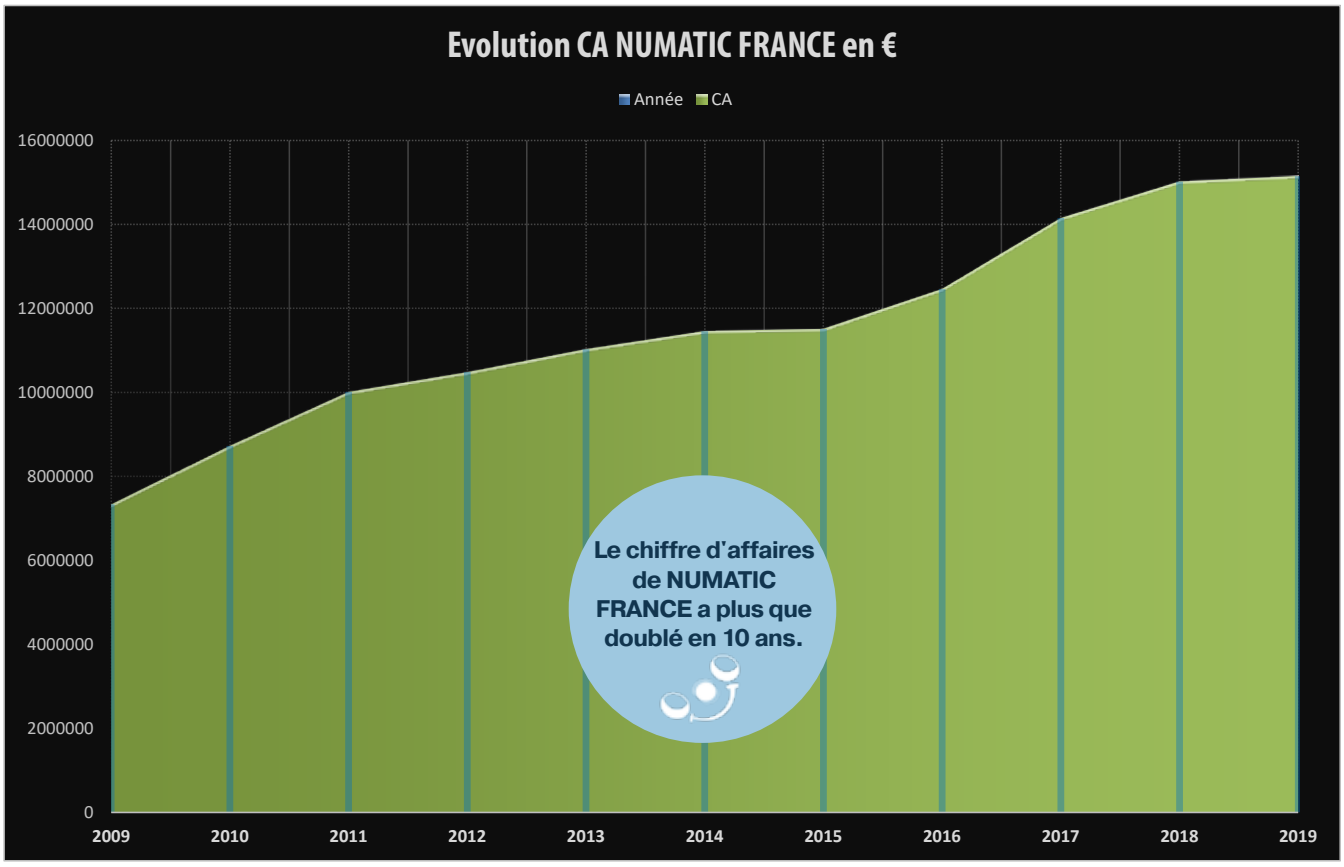

> Notre première particularité demeure notre capacité à fabriquer l'intégralité de nos gammes au sein de notre usine située dans le Somerset en Angleterre.
> Notre fort développement au niveau mondial est donc le résultat d'une croissance organique sur tous les marchés mondiaux, et non pas le résultat d'une croissance externe par acquisitions.

NUMATIC FRANCE

2017 | 2018

ÉQUILIBRE BILAN

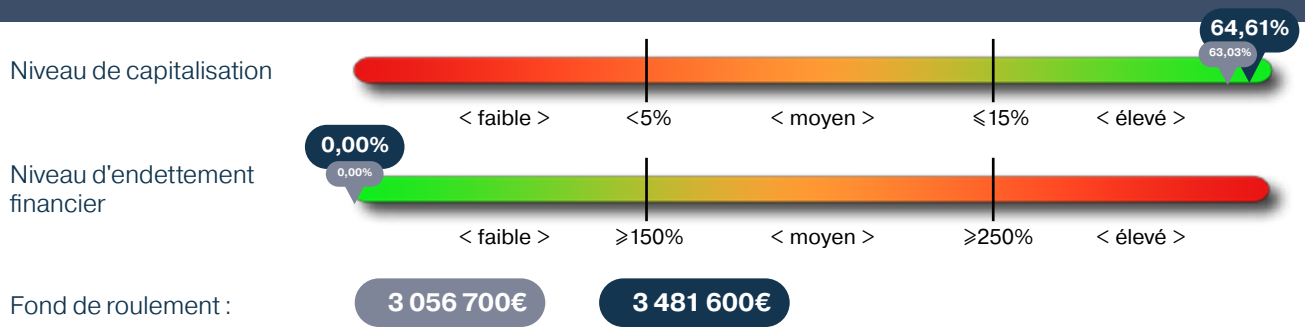

Fond de roulement :	3 056 700€	3 481 600€

PERFORMANCE

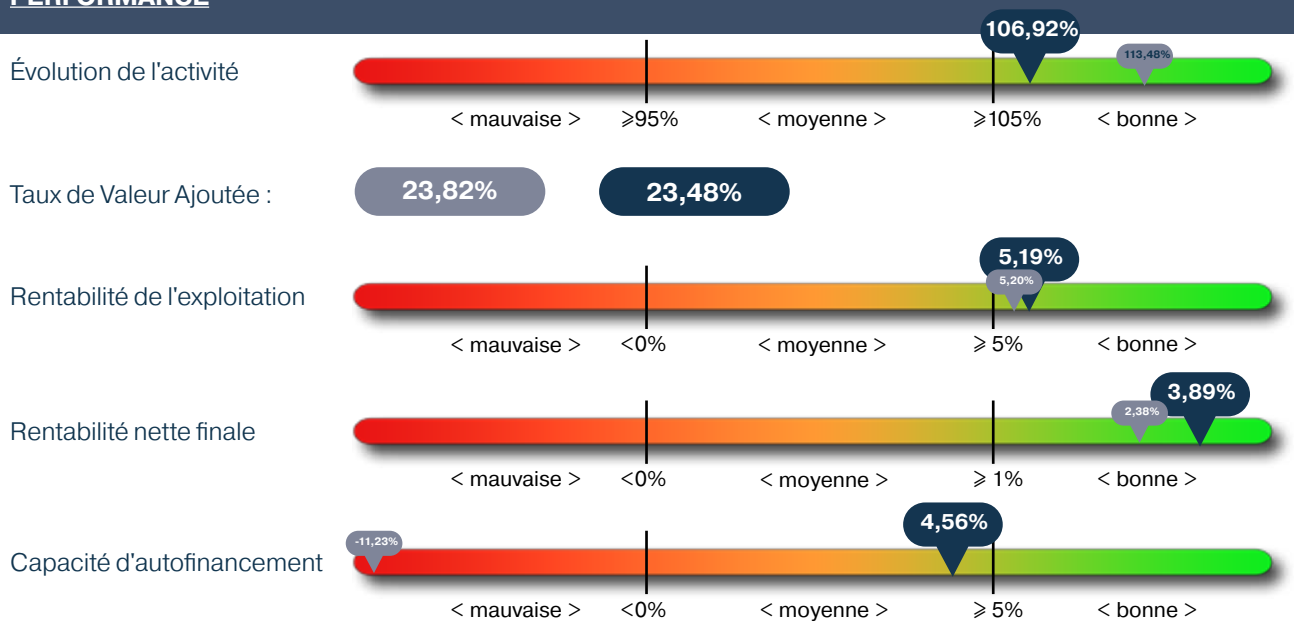

Taux de Valeur Ajoutée :	23,82%	23,48%
Rentabilité financière :	8,78%	13,21%
Coûts du travail :	17,39%	17,03%

Une gestion rigoureuse, menée au sein de notre filiale permet de présenter une situation financière saine et pérenne.

Depuis 2009, NUMATIC INTERNATIONAL SAS connaît un développement constant sans précédent, avec un taux de croissance annuel moyen de près de 10%.

La hausse régulière de notre Chiffre d'Affaires, associée à une parfaite maîtrise de nos charges de fonctionnement, permettent à notre filiale de dégager une bonne rentabilité nette.

Le total du bilan a augmenté de 12,39% entre 2017 et 2018.

03 L'ÉCONOMIQUE

COTATION BDF
LOYAUTÉ DES AFFAIRES

03-2 SANTÉ FINANCIÈRE

La cotation BANQUE DE FRANCE permet d'apprécier la capacité d'une entreprise à respecter et honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans.

Pour établir cette cotation, les informations ont été collectées auprès de l'entreprise, des greffes de tribunaux de commerce, des banques, des acteurs du financement des entreprises et de l'Insee.

La cotation est formée par l'association d'une cote d'activité et d'une cote de crédit.

La cote d'activité exprime le niveau d'activité de l'entreprise (qui est dans la majorité des cas, fonction du chiffre d'affaires), et la cote de crédit informe sur la capacité d'honorer ses engagements financiers (à un horizon de 3 ans).

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

FIBEN

COTE D'ACTIVITÉ

E

POUR UN CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE 15 ET 30 MILLIONS D'EUROS

COTE DE CRÉDIT

3+

JUGE LA CAPACITÉ DE L'ENTREPRISE À HONORER SES ENGAGEMENTS

TRÈS FORTE

03-3 ACHATS RESPONSABLES

Nous sommes très vigilants à ce que nos achats soient responsables et nous sélectionnons, dans ce sens, nos fournisseurs et prestataires : nous privilégions ceux qui sont engagés dans une démarche de développement durable, ou des acteurs locaux pour des circuits courts.

NOS OBJECTIFS 2022

Maintenir la cote de credit à 3+.

Continuer à priviligier des partenariats "responsable" pour tous nos achats.

03-4 LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Les valeurs portées par notre Groupe s'inscrivent également dans les respect des bonnes pratiques commerciales et de la relation client.

Notre code de déontologie commerciale implique de gérer nos activités dans le strict respect de la législation et des réglementations, dans le respect des droits humains et de l'intérêt de nos employés. Nous attachons beaucoup d'importance à la réputation d'intégrité de notre entreprise tant au niveau de sa gestion interne que dans ses échanges commerciaux.

Nous privilégions le développement de liens avec nos fournisseurs et clients au travers de partenariats durables, dans un climat de confiance basé sur le gagnant-gagnant. Cette bonne pratique des affaires est également encadrée par le respect scrupuleux de règles établies dans nos conditions générales de ventes,consultables par tous, et de la LME.

Notre responsabilité est également entièrement engagée auprès des consommateurs et usagers de nos produits.

Notre offre commerciale est conjointe à la mise à disposition avant-vente de toutes les informations utiles, tant au niveau des contrats de vente, des caractéristiques objectives de nos produits, des risques liés à leur utilisation, pour garantir à nos clients un choix éclairé et leur sécurité.

De la même façon, la relation client est sécurisée par un circuit après-vente dédié à la gestion, l'assistance et la résolution des réclamations ou litiges.

Enfin, nous veillons à protéger l'ensemble des données personnelles de nos clients et fournisseurs dans le cadre de l'application du RGPD.

NOS PRINCIPAUX OBJECTIFS 2022

ENVIRONNEMENTAL

Intégrer plus de dématérialisation dans la gestion des dossiers Clients, notamment au niveau du Service Commercial.

Continuer d'optimiser tous les trajets necessitant l'utilisation de la voiture.

Baisser la consommation électrique.

SOCIAL-SOCIÉTAL

Favoriser le lien et le dialogue social.

Accentuer les échanges d'expériences entre les différents services et l'intelligence collective.

Développer le télétravail pour les personnes éligibles au travail à distance.

Maintenir le "zéro" accident au sein de l'entreprise.

Poursuivre la formation de notre personnel pour leur sécurité et celle de notre structure.

ÉCONOMIQUE

Continuer à priviligier des partenariats "responsable" pour tous nos achats.

RSE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

NUMATIC INTERNATIONAL SAS
13/17, rue du Valengelier - EAE La Tuilerie
77500 CHELLES
Téléphone : 01 64 72 61 61 - info@numatic.fr - www.numatic.fr